

COUR SUPRÊME DE LA RÉPUBLIQUE DE VANUATU

PMB 9041, Port Vila,
Republic of Vanuatu
Tel: (678) 26715
Fax: (678) 22692



Sac Postal Privé 9041, Port Vila
République de Vanuatu
Tél: (678) 26715
Fax: (678) 22692

AVIS DE VACANCE

Le service judiciaire de Vanuatu recherche une personne qualifiée pour occuper le poste de **juge** à la Cour suprême.

Le candidat retenu doit :

- Être titulaire d'une licence en droit délivrée par une université reconnue ;
- Être admis au barreau et avoir pratiqué le droit au Vanuatu soit dans un État membre du Commonwealth ou dans une autre juridiction pendant au moins 7 ans ;
- Répondre à toutes les exigences de la Constitution, de la loi sur le Service judiciaire et les tribunaux et de la loi sur les Auxiliaires de justice.
- Maîtriser l'anglais ou le français tout en ayant une connaissance pratique d'une autre langue ;
- Posséder une capacité démontrable de gestion des dossiers ;
- Être un membre respectable et réputé de sa communauté ;
- Maîtriser les outils informatiques;
- Être en bonne santé;
- Être en mesure de voyager et accepter d'être affecté à un poste de travail à travers le pays ;
- Être capable de travailler sous pression et de respecter les délais,

La rémunération est prévue par la loi sur le Service judiciaire et les tribunaux et par la décision du Conseil de révision des traitements de l'État de 2016. Un détail complet des droits peut être obtenu auprès du **greffier en chef de la Cour suprême** à l'adresse électronique suivante : jshemi@vanuautu.gov.vu ou par téléphone au 26715, poste 3381.

Les candidats compétents, qu'ils soient Ni-Vanuatu ou d'une autre nationalité, sont encouragés à postuler. Toutes les candidatures doivent être accompagnées d'un CV, de deux références et d'une qualification.

Seuls les candidats présélectionnés devront fournir un certificat médical.

Les candidatures doivent parvenir au **greffier en chef de la Cour suprême, SPR 9041, Port-Vila,**

Vendredi 9 août 2024 à 16h30